

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 6 octobre 2014 à 18 h au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;
Hélène Brousseau, chef de division des ressources financières et matérielles;
Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18 h 10.

RÉSOLUTION CA14 170336

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Jeremy Searle

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 octobre 2014 à 18 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

- Russell Copeman Rappelle la tenue de la séance d'information sur le budget le 22 septembre dernier, donne les grandes lignes du budget proposé pour 2015 ainsi que les défis, et souligne que le budget proposé ne réduira pas les services à la population malgré la faible croissance de celui-ci.

Mentionne que l'arrondissement étudiera les effets de la réforme du financement des arrondissements et croit que certains paramètres sont perfectibles.



En lien avec l'ouverture du nouveau Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, indique les défis de l'arrondissement quant au budget de fonctionnement et le travail auprès de la Ville centre.

- Marvin Rotrand
Croit que le budget présente un défi pour l'arrondissement, mais est en accord avec une réforme du financement des arrondissements.
S'exprime sur la motion de M. Luc Ferrandez, maire de l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal et bien qu'ayant voté contre cette motion, croit que plusieurs questions exprimées sont pertinentes.
- Peter McQueen
En lien avec la réforme de financement des arrondissements, distribue un document aux élus et exprime son désaccord quant à la manière de le paramétrer et y voit certaines injustices.
- Magda Popeanu
Rappelle l'importance de la population dans l'arrondissement et croit que le budget n'est pas adéquat pour répondre à ses besoins. Elle affirme que l'iniquité perdure pour l'arrondissement, car la dotation par résident demeure la plus faible et présente des points qui rendent les paramètres de la réforme du financement des arrondissements inadéquats.
- Jeremy Searle
Aimerait que l'arrondissement reçoive davantage d'argent pour son budget et se questionne sur la possibilité d'en faire plus avec moins.
- Lionel Perez
Souligne que l'adoption de ce budget est un passage obligé pour la réforme de financement des arrondissements et qu'il s'agit d'une première étape au sein d'un processus évolutif.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

- Jennifer Auchinleck
À titre de représentante de la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, demande des précisions concernant les impacts de la réduction du personnel sur le service d'inspection des immeubles.
 - *M. Copeman explique qu'avec le plan quinquennal de la main d'œuvre, l'arrondissement est tenu de ne remplacer qu'un employé partant à la retraite sur deux. Ainsi, sur deux inspecteurs partant à la retraite, un poste ne sera pas comblé. Il a reçu la confirmation de la Direction d'arrondissement que le nombre d'inspections en salubrité ne serait pas réduit pour 2015.*
 - *M. Plante confirme que le nombre d'inspections sera maintenu en matière de salubrité des logements et que toutes les activités d'inspection seront revues au sein de la division. L'arrondissement évalue la possibilité de demander à un inspecteur de réaliser les inspections tant pour le domaine public que pour la salubrité des logements. Il indique qu'actuellement, quatre inspecteurs sont dédiés aux inspections pour la salubrité des logements.*

La période de questions et de demandes du public est maintenant terminée.



PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Peter McQueen Demande des précisions concernant la réduction du budget pour les mesures d'apaisement de la circulation.
 - *M. Plante explique que plutôt que de réaliser des mesures d'apaisement de la circulation temporaires, l'arrondissement réalisera des mesures permanentes.*

- Magda Popeanu Demande au maire quelles sont ses priorités pour 2015 et de quelle manière elles se reflètent dans le budget. Elle se questionne sur la possibilité de rendre les mêmes services à la population avec moins de ressources.
 - *M. Copeman indique que l'exercice budgétaire a été réalisé par l'administration et croit que les priorités auraient pu être votées par le conseil d'arrondissement. Il rappelle par ailleurs avoir accueilli la proposition de Mme Popeanu d'organiser une rencontre afin de discuter des priorités. Sa priorité pour le budget 2015 était de garantir les services à la population. Il explique qu'une réorganisation du travail est toujours possible afin d'améliorer les processus et la productivité.*

- Marvin Rotrand Croit en la gouvernance locale et demande au maire si des garanties ont été données quant au dégel de l'indexation pour 2016.
 - *M. Copeman indique avoir entendu que le gel de l'indexation ne sera pas nécessairement effectif en 2016 et que des discussions sont en cours.*

RÉSOLUTION CA14 170337

SUSPENSION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Jeremy Searle

De suspendre à 19 h la séance extraordinaire du 6 octobre 2014 jusqu'à 19 h 10 pour permettre le début de la séance ordinaire fixée à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70.01

Reprise de la séance extraordinaire à 19 h.

RÉSOLUTION CA14 170340

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE FINANCIER 2015

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez



D'adopter les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2015.

Un débat s'engage.

Le maire Russell Copeman et les conseillers Marvin Rotrand et Lionel Perez votent en faveur de la proposition.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Peter McQueen et Jeremy Searle votent contre la proposition.

SUIVANT L'ARTICLE 20.1 DE LA *CHARTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL* (L.R.Q., C. C-11.4), LA VOIX DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT QUI PARTICIPE À L'ÉGALITÉ DU VOTE DEVIENT PRÉPONDÉRANTE.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

30.01 1142077008

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 19 h 40.

Russell Copeman
Le maire d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA14 170336, CA14 170337 et CA14 170340 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

